

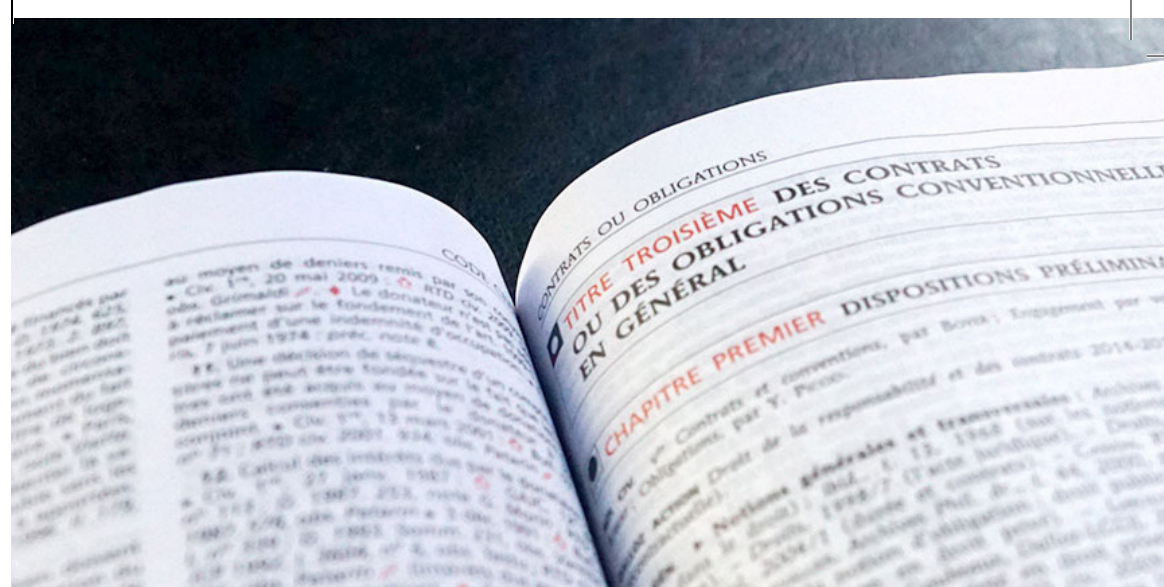


ICP
FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT

À l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats, cette rencontre invite à s'interroger sur les répercussions des nouveaux textes sur la pratique des contrats et sur leur mise en œuvre par les juges du fond et la Cour de cassation.

Pour cela, la parole est donnée à la fois à des théoriciens et à des praticiens afin de croiser les approches et de comprendre, à travers cet exemple, comment le droit aborde de nouveaux textes.

L'analyse révèle que la réforme reprend des notions anciennes mais introduit aussi des notions nouvelles qui offrent l'occasion de s'interroger sur l'interprétation et l'application des nouveaux textes dans la pratique et devant les juges du fond.



ICP
FACULTÉ DE
SCIENCES SOCIALES,
ÉCONOMIE ET DROIT

COLLOQUE | JEUDI 15 OCTOBRE | 8H30 - 18H

10 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats et des obligations, quelle appropriation par la pratique et les juges du fond ?

Sous la direction de
Jeanne de Dinechin et **Diane Galbois-Lehalle**,
Maîtres de conférences à la Faculté de Sciences sociales,
d'Économie et de Droit de l'ICP



- Étudiants et universitaires : gratuit / Professionnels : 150 € la journée, 80 € la 1/2 journée. Attestation de présence sur demande
- Sur inscription obligatoire et uniquement en présentiel : billetweb.fr/10-ans-reforme-droit-des-contrats-et-obligations
- ICP 74 rue de Vaugirard, Paris 6^e - Salle des actes
- Contact : evenement@icp.fr

15 OCT. 2026 | **10 ans après l'entrée en vigueur de la réforme du droit des contrats et des obligations, quelle appropriation par la pratique et les juges du fond ?**

8h30 - 9h	Accueil café
9h - 9h10	Mot d'accueil Pierre Tcherkessoff , Doyen de la FASSED, ICP
9h10 - 9h40	Propos introductifs Origines du contentieux & méthodes d'interprétation de la réforme Jeanne de Dinechin et Diane Galbois-Lehalle , Maîtres de conférences à l'ICP

Première partie : la prudence vis-à-vis de la nouveauté

9h40 - 10h20	Éviction contractuelle du droit nouveau : le supplétif dans la réforme Pierre-Yves Gautier , Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas Louis-Marie Pillebout , Avocat associé chez Simmons & Simmons
10h20 - 10h40	Pause
10h40 - 11h20	Résurgence du droit ancien Aurélié Patrelle , Avocate, Patrelle Avocats Marc Dupré , Maître de conférences, Doyen de la Faculté de droit, d'économie et de sciences politiques de l'Université catholique de l'Ouest
11h45 - 13h30	Déjeuner libre

Deuxième partie : l'appropriation de la nouveauté

	La « fausse » nouveauté : notions préexistantes
13h30 - 14h10	Obligation d'information Gustavo Cerqueira , Professeur à l'université Côte d'Azur Gordon Choisel , Maître de conférences à l'ICP et collaborateur externe chez SCP Lyon-Caen&Thiriez
14h10 - 14h50	Contrat d'adhésion Sophie Pellet , Professeur à l'Université Picardie Jules-Verne Jean-Daniel Bretzner , Avocat associé chez Bredin Prat
14h50 - 15h30	Caducité Marion Bleusez , Professeur à l'université de Lorraine Alain Bénabent , Agrégé des facultés de droit et Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation
15h30 - 15h50	Pause
	La « vraie » nouveauté : notions inédites
15h50 - 16h30	Prestation et contenu Charles-Édouard Bucher , Professeur à Nantes Université Philippe Julien , Avocat associé chez PDGB
16h30 - 17h10	Disproportion Maxime Cormier , Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas Romain Bruillard , Avocat associé au cabinet PHPG
17h10 - 17h30	Questions de la salle
17h30 - 18h	Rapport de synthèse